



Demande de révision déontologique Information à l'intention des établissements participants

Veillez noter que la demande ci-dessous a été approuvée par le [Community Research Ethics Office \(CREO\)](http://www.communityresearchethics.com/creo-services/). Le processus de révision déontologique du CREO peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.communityresearchethics.com/creo-services/>

Si un établissement souhaite apporter des modifications au sondage ou aux outils de recrutement (par exemple, s'il souhaite recueillir des indicateurs de participation supplémentaires ou proposer d'autres prix ou incitatifs pour encourager les étudiant.e.s à répondre au sondage), il devra les faire approuver par son comité d'éthique de la recherche (CER) avant de commencer à recruter des participant.e.s.

Au besoin, vous pouvez vous appuyer sur le présent document pour remplir la demande d'évaluation de l'éthique de votre établissement. Les sujets suivants sont abordés dans la demande :

Raison d'être et résumé du ou des objectifs du projet de recherche	2
Partenariats de recherche	3
Participation communautaire	4
Résumé de la méthodologie de recherche	5
Sélection des participant.e.s et consentement à la participation	6
Retombées de l'étude.....	8
Risques et préjudices	10
Renseignements personnels et confidentialité	11
Sécurité des données.....	13



Raison d'être et résumé du ou des objectifs du projet de recherche

Veillez résumer le ou les objectif(s) du projet. Assurez-vous d'énoncer clairement la ou les question(s) de recherche ainsi que les retombées du projet pour la communauté.

Le Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) est une association nationale sans but lucratif visant à promouvoir la participation du Canada à l'éducation internationale. Depuis 1966, le BCEI travaille à la progression de l'éducation à tous les échelons par l'apprentissage international, c'est-à-dire l'échange de connaissances, de perspectives et d'expertise au-delà des frontières et des cultures.

Le BCEI compte plus de 150 membres — des collèges, instituts, universités, commissions scolaires et écoles de langues — à l'échelle du pays. Il s'agit de la seule association qui représente l'ensemble du secteur de l'éducation au Canada.

Le Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales (SEI) du BCEI présente un ensemble de données nationales unique qui donne une vision globale essentielle de l'expérience des étudiant.e.s internationaux.ales au sein des établissements d'enseignement postsecondaires du Canada à toutes les étapes du processus, de la période précédant l'arrivée jusqu'à la fin des études.

Depuis la première édition du Sondage des étudiants internationaux en 2012, le nombre d'étudiant.e.s qui y répondent ainsi que l'étendue des connaissances et des tendances révélées par l'ensemble de données ont considérablement augmenté. Le Sondage soutient de plus en plus la capacité du secteur de l'éducation internationale à mettre en œuvre des pratiques éclairées et novatrices grâce à une meilleure compréhension de la réalité, des motivations et des perceptions des étudiant.e.s internationaux.ales qui choisissent d'étudier au Canada.

Les résultats du sondage serviront à :

- Façonner les politiques et éclairer les décisions fédérales, provinciales et territoriales.
- Fournir aux établissements canadiens un aperçu des points de vue, des motivations, des projets et des expériences de leurs étudiant.e.s internationaux.ales.
- Aider les établissements canadiens à mesurer le progrès de leurs objectifs stratégiques et opérationnels par rapport à une norme nationale.
- Produire des données fiables pour l'ensemble du secteur.



Partenariats de recherche

Veillez décrire brièvement les partenariats de recherche et les relations de financement que vous entretenez. Des commanditaires commerciaux soutiennent-ils votre projet? De quelle façon?

En tant qu'organisation qui œuvre au service de ses membres, le BCEI assure la coordination du sondage et fait part des résultats aux établissements participants. Ces résultats permettent aux établissements de comprendre l'expérience de leurs étudiant.e.s internationaux.ales et de se comparer à cet égard à d'autres établissements.

L'adhésion annuelle au BCEI inclut les frais de participation au Sondage des étudiant.e.s internationaux.ales de 2023. Les nombreux établissements membres sont affichés sur notre site Web : <https://cbie.ca/fr/notre-reseau/membres-et-associes/>.

Les établissements qui ne sont pas membres du BCEI sont également invités à participer au sondage, mais doivent payer des frais de 5 500 \$.

Ce projet de recherche n'obtient ni n'accorde aucun parrainage commercial.

Nous nous attendons à ce que certains gouvernements provinciaux demandent à leurs établissements d'enseignement de diffuser le sondage auprès de leurs étudiant.e.s internationaux.ales. Le cas échéant, les frais de participation pour les établissements non-membres seraient couverts par les provinces. Afin de donner au gouvernement l'accès aux données anonymisées, les établissements participants devront signer un protocole d'entente avec ce dernier et le BCEI. Des rapports personnalisés préservant l'anonymat des étudiant.e.s seront produits sur demande.

Le BCEI peut fournir des rapports personnalisés à d'autres intervenant.e.s (participant au sondage ou non) qui en expriment le désir, moyennant des frais.

Bien qu'aucune collaboration de recherche officielle n'ait encore été établie, cela demeure une possibilité. Dans le cadre d'une telle collaboration, le BCEI signerait un protocole d'entente avec les intervenant.e.s concerné.e.s tout en veillant à conserver l'anonymat des établissements et des étudiant.e.s participant au sondage.



Participation communautaire

Comment la communauté et la population étudiée participent-elles à l'élaboration de la proposition ainsi qu'à la conception, à la mise en œuvre ou à l'orientation du projet proposé? Veuillez formuler des réponses brèves.

En 2021, un groupe de travail composé de 12 praticien.enne.s et chercheur.euse.s travaillant dans des établissements postsecondaires partout au Canada s'est réuni pour mettre à jour et valider l'outil de sondage. Les membres du groupe de travail, tout comme les personnes qui seront responsables de la coordination du sondage dans chaque établissement, travaillent directement avec les étudiant.e.s internationaux.ales. Ces administrateur.trice.s tireront donc indirectement parti du projet, car ils et elles pourront se servir des données recueillies afin de mettre en œuvre des programmes et des services visant à mieux soutenir la population d'étudiant.e.s internationaux.ales. Nous utiliserons le même outil pour le sondage de 2023. Dans cette dernière version, de nouvelles questions ont été ajoutées concernant la demande de permis d'études. La section "Travail et finances" a également été mise à jour. La version semi-définitive du questionnaire est disponible dans nos [documents d'appui](#).

Ces travaux de recherche seraient impossibles sans la coopération des établissements participants, qui diffusent le sondage auprès de leurs étudiant.e.s internationaux.ales. Les établissements participant au sondage doivent s'engager à :

- Réviser le [cadre de référence du sondage](#).
- Remplir et soumettre [l'entente de participation au sondage](#).
- Effectuer un examen interne du sondage au moyen d'une révision déontologique ou d'un autre processus de diligence raisonnable approprié afin d'assurer le consentement de l'établissement à participer au sondage national.
- Lancer le sondage en ligne à l'aide des liens personnalisés fournis par le BCEI.
- Faire de la promotion sur les médias sociaux et envoyer des courriels de rappel aux étudiant.e.s internationaux.ales pour les encourager à participer au sondage. (Le BCEI fournira des modèles de courriel.)
- Fournir au BCEI des renseignements sur leur taille, leur emplacement et leur population étudiante (ces renseignements pourront être intégrés dans l'outil de sondage afin que l'anonymat de l'établissement soit préservé).



Résumé de la méthodologie de recherche

Énumérez brièvement la ou les méthodes et procédures qui seront utilisées dans le cadre du projet. Veuillez expliquer comment votre approche vous permettra d'atteindre vos objectifs de recherche.

Le sondage est diffusé auprès d'un vaste échantillon d'étudiant.e.s internationaux.ales de plusieurs universités, collèges et instituts canadiens. Le sondage sera réalisé en ligne. Cela simplifiera le processus pour les participant.e.s, qui n'auront probablement pas besoin du soutien des établissements pour répondre au questionnaire. Le BCEI a préparé ce sondage à l'aide d'Alchemer, qui héberge ses données au Canada. Il s'agit de la septième édition du sondage. Le BCEI assure la coordination du sondage et établit la méthodologie et le questionnaire en s'appuyant sur les commentaires de ses établissements membres. Le BCEI s'engage à :

- Aider les établissements qui ont besoin d'un soutien supplémentaire pour réaliser l'examen interne du sondage au moyen d'une révision déontologique ou d'un autre processus de diligence raisonnable approprié.
- Fournir aux établissements participants une trousse de promotion afin de les aider à mettre en œuvre une stratégie de communication visant à encourager les étudiant.e.s internationaux.ales à répondre au sondage.
- Répondre aux questions des étudiant.e.s concernant le sondage.
- Recueillir les données auprès des étudiant.e.s internationaux.ales souhaitant participer au sondage.
- Communiquer avec les gagnant.e.s du tirage au sort (pour être inclus.es dans le tirage, les étudiant.e.s devront avoir rempli le sondage et accepté de fournir leur nom et leur adresse courriel au BCEI).
- Nettoyer les données et envoyer aux établissements participants le jeu de données anonymisées ventilées par établissement et le jeu national de données anonymisées et agrégées.
- Analyser les données et publier un rapport national présentant les résultats du sondage de 2023 ainsi que des renseignements pertinents à l'intention du secteur canadien de l'éducation internationale.
- Souligner la contribution des établissements participant au sondage national et au rapport sur le sondage national. Le rapport ne contiendra aucune donnée particulière permettant d'identifier les établissements.
- Conserver pendant 25 ans le jeu national de données anonymisées sous forme agrégée à des fins de recherche longitudinale ultérieure.
- Fournir à chaque institution participante son rapport institutionnel, son rapport comparatif ainsi que le rapport national du sondage. Les ensembles de données institutionnelles et nationales anonymes seront disponibles sur demande.



Sélection des participant.e.s et consentement à la participation

- Quelle population est visée par la recherche? Des personnes âgées de moins de 16 ans, captives ou vulnérables participeront-elles au projet? (Voir l'article 4.7 de l'EPTC 2.)

Les répondant.e.s sont des étudiant.e.s internationaux.ales qui suivent un programme d'études complet dans des établissements postsecondaires canadiens en vue d'obtenir un diplôme. Ces personnes possèdent un permis d'études, un visa de touriste ou un permis de travail pour faire des études ou mener des recherches au Canada. Les étudiant.e.s internationaux.ales participant à un programme d'échange ne seront pas inclus.e.s dans l'échantillon du sondage. Les étudiant.e.s doivent être âgé.e.s de 16 ans et plus.

- Quel est le nombre de participant.e.s ciblé.e.s dans le cadre de chacune des méthodes de recherche?

Le nombre de répondant.e.s dépendra du nombre d'établissements participant au projet. En 2021, plus de 40 000 personnes ont répondu au sondage. Nous nous attendons à un taux de participation similaire en 2023.

- Comment sélectionnerez-vous les participant.e.s? (veuillez joindre des documents de promotion, des affiches, etc.)

Le BCEI fournit à chaque établissement un lien personnalisé vers le sondage. Un.e représentant.e de chaque établissement participant (p. ex. un membre du personnel du bureau international) doit communiquer avec les étudiant.e.s internationaux.ales et intégrer ce lien personnalisé dans les courriels d'invitation et de rappel. Des gabarits de courriels sont proposés dans le Guide (voir les documents à l'appui). Les renseignements seront communiqués directement aux étudiant.e.s internationaux.ales par l'intermédiaire des moyens de communication habituels de l'établissement.

Le message suivant sera inclus dans les courriels d'invitation et de rappel et devra être personnalisé par les établissements :

On vous posera plusieurs questions concernant votre expérience en tant qu'étudiant.e international.e en résidence et dans la collectivité au sens plus large. Si une ou des questions du sondage vous rendent mal à l'aise, vous pouvez communiquer avec les services énumérés ci-dessous (dresser une liste des services offerts par l'établissement).



La [trousse de promotion](#), disponible sur le site web du BCEI, est conçue pour aider les établissements participants à sensibiliser et à communiquer au sujet du sondage. La trousse comprend des messages et des images spécifiquement destinés aux étudiants étrangers, les encourageant à répondre au questionnaire. Les établissements peuvent modifier le courriel d'invitation au sondage ainsi que les rappels afin de les adapter à leur image de marque et à leurs exigences en matière d'éthique (logo de l'établissement, signature électronique, énoncé d'éthique propre à l'établissement, etc.).

- Aurez-vous recours à la tromperie ou à la dissimulation? Dans l'affirmative, veuillez mentionner pourquoi ces stratégies sont nécessaires à la réalisation du projet et indiquez-en la nature. (Prière de joindre des documents à l'appui le cas échéant.)

Nous n'aurons pas recours à la tromperie ou à la dissimulation.

- Par quel moyen veillerez-vous à inclure les groupes marginalisés ou vulnérables pendant le processus de sélection?

Les établissements participants enverront le lien du sondage à tous les étudiant.e.s internationaux.ales. Le BCEI mettra à leur disposition une trousse de promotion pour les aider à faire valoir le sondage auprès des étudiant.e.s. Le personnel des bureaux dédié aux étudiant.e.s internationaux.ales communique régulièrement avec les étudiant.e.s internationaux.ales pour les conseiller sur leurs études et les informer au sujet d'activités sociales. Les établissements ont recours à divers moyens pour s'assurer de joindre la population étudiante dans son ensemble, notamment les courriels, les médias sociaux et les plateformes de clavardage.

- Comment obtiendrez-vous le consentement libre et éclairé des participant.e.s ou de leurs répondant.e.s? Joignez à votre demande le formulaire de consentement éclairé ou la lettre d'information. Si vous n'avez pas obtenu le consentement éclairé des participant.e.s, veuillez expliquer pourquoi cette démarche n'est pas nécessaire dans le cadre de votre projet.

Dans le courriel contenant le lien du sondage, on informera les étudiant.e.s qu'ils et elles donnent leur consentement en remplissant le questionnaire (voir détails ci-dessous).



- Comment veillerez-vous à ce que les participant.e.s demeurent consentant.e.s tout au long du projet et restent conscient.e.s qu'il est possible de s'en retirer sans conséquence?

Les participants doivent lire et accepter le consentement éclairé (en ligne) avant de commencer le questionnaire. La section intitulée "Se retirer du sondage" stipule que les participants peuvent se retirer du sondage à tout moment en fermant le navigateur. Ils peuvent également demander la suppression de leurs données avant le 30 novembre 2023, en envoyant une demande à research-recherche@cbie.ca. Une copie du formulaire de consentement est disponible sur notre [site web](#).

- Combien de temps devra être consacré au projet par les participant.es?

Le questionnaire en ligne prend environ 30 minutes à compléter.

Retombées de l'étude

Quelles sont les retombées du projet et qui en bénéficiera?

1. La recherche profitera-t-elle aux participant.e.s du projet? De quelle façon?

Le Sondage soutient de plus en plus la capacité du secteur de l'éducation internationale à élaborer des pratiques éclairées et novatrices grâce à une meilleure compréhension de la réalité, des motivations et des perceptions des étudiant.e.s internationaux.ales qui choisissent d'étudier au Canada. Les établissements se serviront de ces données pour prendre des décisions sur les programmes et les services de soutien s'adressant aux étudiant.e.s internationaux.ales. Le BCEI s'appuiera sur ces données dans le cadre de ses activités de défense des intérêts auprès des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral concernant l'élaboration de politiques.

2. Une compensation en argent ou d'autres récompenses seront-elles offertes aux personnes qui participent à la recherche? Veuillez préciser.

Pour encourager la participation au sondage, le BCEI offre trois prix de 1 000 \$. Les gagnant.e.s seront choisis au hasard parmi les étudiant.e.s internationaux.ales qui auront répondu au sondage. Afin d'être éligibles, les étudiant.e.s doivent répondre au sondage, accepter de participer au tirage au sort et autoriser le BCEI à les contacter dans le cas où ils.elles sont l'un.e des gagnant.e.s. Les répondant.e.s peuvent choisir de ne pas répondre aux questions du sondage en sélectionnant l'option « préfère ne pas répondre » qui a été incluse pour toutes les questions pouvant s'avérer sensibles. Les questionnaires partiels et les doublons seront automatiquement supprimés.



À la fin du questionnaire, les répondant.e.s seront invités.e.s à ajouter leur adresse électronique au tirage au sort pour avoir une chance de gagner 1 000 \$. Si les répondant.e.s choisissent de participer, ils.elles seront invité.e.s à vérifier régulièrement leur boîte de réception (et leurs spams/courriers indésirables) entre le 4 et le 22 décembre 2023, à la recherche d'un courriel provenant de l'adresse research-recherche@cbie.ca. Les trois gagnant.e.s doivent réclamer leur prix dans les 14 jours suivant la notification par courriel et valider leur identité. Les adresses électroniques ne seront pas associées aux données fournies dans le questionnaire. Les informations relatives au dépôt direct seront nécessaires pour transférer le prix de 1 000 dollars. Le représentant institutionnel sera mis en copie afin de valider la légitimité de la communication du BCEI et de s'assurer que le courriel n'est pas traité comme du pourriel ou courrier indésirable.

Les établissements peuvent inciter davantage la participation au sondage auprès de leur population étudiante respective. Dans ce cas, les établissements doivent en informer leurs étudiant.e.s par le biais de leurs communications, sélectionner les gagnant.e.s et coordonner la logistique des prix. À la fin du questionnaire, il sera demandé aux répondants s'ils souhaitent ajouter leur adresse électronique au tirage au sort pour avoir une chance de gagner un prix institutionnel. Si ils.elles choisissent de participer, leur adresse électronique sera communiquée au représentant institutionnel. Les adresses électroniques ne seront associées à aucune des données fournies dans le questionnaire.

Une fois le sondage terminé, les étudiant.e.s recevront ce courriel généré automatiquement par la plateforme :

Merci d'avoir pris le temps de répondre au Sondage des étudiant.e.s internationaux.nales 2023. Votre contribution nous aidera à mieux comprendre l'expérience des étudiantes et étudiants internationaux au Canada.

Vos réponses ont été soumises au BCEI.

Si vous avez choisi de participer au tirage, vous avez une chance de gagner l'un des cinq prix de 1 000 \$ offerts par le BCEI. Veuillez noter que si votre nom est choisi au hasard, le BCEI (learning@cbie.ca) communiquera avec vous par courriel après le 26 janvier et au plus tard le 23 février 2024.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires concernant ce sondage à apprentissage@cbie.ca.



Vous pouvez maintenant fermer votre navigateur pour quitter le sondage.

Ce projet a été passé en revue et approuvé par le Community Research Ethics Board. Si vous croyez ne pas avoir été traité.e équitablement et conformément aux descriptions indiquées dans nos informations, ou qu'il y a eu violation de vos droits en tant que participant.e au cours de ce projet, vous pouvez communiquer avec le président du Community Research Ethics Board à l'adresse suivante : Community Research Ethics Office (Canada) Corp. a/s du Centre for Community Based Research, 190 Westmount Road North, Waterloo (Ontario) N2L 3G5, courriel : creo@communitybasedresearch.ca, téléphone : 1 888 411-2736.

3. Quels sont les avantages potentiels pour la communauté et la population étudiée?

Les résultats de ce sondage profiteront aux établissements participants, soutiendront les efforts du secteur de l'éducation internationale visant à améliorer l'expérience des étudiant.e.s internationaux.ales au Canada et éclaireront les décisions provinciales, territoriales et fédérales en matière de politiques. Ce projet permettra également aux établissements participants de mieux connaître les points de vue, les motivations, les projets et les expériences de leurs étudiants internationaux.ales en vue d'améliorer les politiques, les activités de sensibilisation et les services qui les concernent.

Risques et préjudices

Quels sont les risques pour les participant.e.s au projet de recherche et pour la communauté? Veuillez expliquer comment ces risques seront éliminés ou minimisés.

1. Énumérez les risques pour les participant.e.s sur les plans physique, psychologique, social, économique, etc.
 - Quelle est la probabilité et quelle est l'ampleur des risques énumérés?

Le sondage comporte une section sur la sécurité et le bien-être. Dans cette section, les étudiant.e.s sont interrogé.e.s sur leur lien avec les autres, leur expérience du harcèlement et de la discrimination, ainsi que sur l'inclusion et les services de soutien sur le campus. L'outil de sondage a été conçu de façon à ce que des questions indirectes sur ces sujets soient posées et aucun détail n'est demandé. Les personnes participant au sondage pourraient éprouver des sentiments négatifs si elles ont vécu du harcèlement ou de la discrimination. Cependant, il est essentiel de poser ces questions afin de cerner des moyens d'améliorer l'expérience des étudiant.e.s internationaux.ales et le soutien qui leur est offert.



2. Comment prévoyez-vous d'atténuer les risques, les fardeaux et les préjudices?

En plus d'informer les étudiant.e.s. sur les lignes d'assistance téléphonique en santé mentale, les établissements peuvent adapter leurs activités de sensibilisation en fonction de leurs étudiant.e.s. Le message suivant est inclus sous l'en-tête « Santé mentale et services de soutien » dans les modèles de courriel fournis aux établissements participants :

On vous posera plusieurs questions concernant votre expérience en tant qu'étudiant.e international.e en résidence et dans la collectivité au sens plus large. Si une ou des questions du sondage vous rendent mal à l'aise, vous pouvez communiquer avec les services énumérés ci-dessous (dressez une liste des services offerts par l'établissement).

Les participant.e.s peuvent également quitter le sondage en ligne à tout moment.

3. Si des personnes vulnérables participent au projet, avez-vous prévu des mesures de protection supplémentaires appropriées?

Ne s'applique pas.

Renseignements personnels et confidentialité

Qui recueillera les données et par quel moyen? Veuillez joindre le sondage, le guide d'entrevue, etc.

Les représentant.e.s des établissements enverront une invitation et des courriels de rappel à leurs étudiant.e.s internationaux.ales. Le BCEI ne communiquera pas directement avec les étudiant.e.s. Ce n'est qu'une fois que les étudiant.e.s auront pris connaissance de l'avertissement située sur la première page du sondage et accepté de répondre au sondage que le BCEI recueillera leurs adresses courriel. Les conditions générales du sondage sont inclus dans le questionnaire du SEI 2023, qui est joint à cette demande comme document d'appui.

Le BCEI recueillera les données par l'intermédiaire d'un sondage en ligne auprès des étudiant.e.s internationaux.ales fréquentant les établissements participants. L'équipe de recherche du BCEI (seulement) aura accès aux résultats dès qu'ils seront générés.



Le BCEI recueille les réponses des étudiant.e.s des établissements participants par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne au moyen de son compte professionnel sur le portail d'Alchemer. L'outil d'Alchemer permet de chiffrer les données par protocole SSL (Secure Sockets Layer) et d'établir une connexion sécurisée entre le client.e (l'étudiant.e) et le serveur (où les réponses sont sauvegardées). Le protocole SSL est couramment utilisé pour la transmission de renseignements confidentiels sur les sites de banque en ligne. Un encodage SSL comporte un « s » dans l'adresse « http ». Enfin, Alchemer est conforme aux normes canadiennes en matière de protection des renseignements personnels (toutes les données sont d'ailleurs hébergées sur des serveurs canadiens) et d'accessibilité (W3C).

2. Comment obtiendrez-vous la permission des participant.e.s pour citer leurs réponses? Seront-ils/seront-elles en accord?

Une des questions du sondage vise précisément à obtenir la permission des répondant.e.s : « Autorisez-vous le BCEI et votre établissement à rapporter les suggestions et les renseignements que vous avez fournis sous forme de citation anonyme? ». Nous citerons seulement les réponses des participant.e.s ayant répondu par l'affirmative.

- Qui aura accès aux données de recherche? Par quel moyen seront-elles accessibles?

Chaque établissement participant recevra un jeu de données brutes anonymisées, qui ne contiendra pas l'adresse électronique des étudiant.e.s. Les établissements participants recevront les données recueillies auprès de leurs étudiant.e.s ainsi que le jeu national de données. L'équipe de recherche du BCEI enverra ces données par courriel aux personnes-ressources de chaque établissement.

Chaque établissement recevra également un rapport sommaire lui permettant de comparer ses résultats aux données nationales. Tous les établissements participants seront invités au lancement du rapport national lors duquel une analyse approfondie des résultats du sondage sera présentée.

Le BCEI conservera l'ensemble de données nationales anonymisées sous forme agrégée à des fins de recherches longitudinales ultérieures. Le BCEI fait ceci afin de pouvoir comparer les réponses obtenues d'une année à l'autre et ainsi relever des tendances.



Sécurité des données

1. Si des renseignements sur les participant.e.s doivent être recueillis auprès d'autres personnes, comment effectuerez-vous cette collecte en toute sécurité?

Nous avons pris des précautions pour nous assurer que les étudiant.e.s ne puissent être identifié.e.s (à l'exception de ce qui est décrit dans la section 4 ci-dessous). Grâce à notre outil de sondage, les données des étudiant.e.s ne peuvent pas être interceptées entre leur soumission et leur sauvegarde sur les serveurs d'Alchemer. Une fois les données livrées au BCEI, le ou la chercheur.euse principal.e les passera en revue et supprimera tout renseignement permettant d'identifier les personnes avant de commencer toute analyse.

Les données seront stockées sur un serveur du BCEI, situé dans les bureaux de l'organisation à Ottawa (220, avenue Laurier Ouest, 15^e étage). Les données seront consignées dans un dossier protégé par un mot de passe auquel seule l'équipe de recherche du CBIE aura accès.

Une fois nettoyés, le jeu de données anonymisées propre à chaque établissement ainsi que le jeu national de données anonymisées et agrégées seront transmis à la personne-ressource principale de chaque établissement participant.

2. Comment traiterez-vous les données si des participant.e.s se retirent de l'étude?

Les questionnaires inachevés seront automatiquement supprimés de l'ensemble des données. Les participants qui ont répondu au sondage peuvent contacter research-recherche@cbie.ca pour demander que leurs données soient définitivement supprimées. Cette demande doit être soumise avant que l'ensemble de données ne soit anonymisé (avant le 30 novembre 2023). L'équipe de recherche y donnera suite immédiatement.

Le personnel du service des technologies de l'information du BCEI veillera à ce que les données stockées sur les serveurs soient détruites en effaçant définitivement les fichiers du lecteur réseau et de la corbeille.

3. Comment prévoyez-vous fournir de la rétroaction sur ce projet aux participant.e.s ou à leur communauté respective? Quelles sont les mesures de participation communautaire prévues à l'issue de l'étude?

Le ou la chercheur.euse du BCEI analysera les données et préparera un rapport national présentant les résultats du sondage de 2023 pour permettre au secteur canadien de



l'éducation internationale d'en tirer des avantages et conclusions (voir [La voix des étudiants – Résultats nationaux du Sondage des étudiants internationaux 2021 du BCEI](#)). Nous prévoyons publier le rapport du sondage de 2023 en juin 2024. Les établissements participants, les membres du BCEI, des représentant.e.s du gouvernement et d'autres intervenant.e.s seront invité.e.s à cet événement. Chaque année, le BCEI participe à des congrès internationaux sur l'éducation aux États-Unis, en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. Le BCEI communiquera les résultats du rapport lors de ces congrès.

Les établissements participants sont considérés comme des contributeurs au sondage national et au Rapport sur le sondage national. Le Rapport ne présentera pas de données propres à chaque établissement ou de données permettant de les identifier. Les données seront anonymisées et agrégées.

4. Les données recueillies dans le cadre de ce projet seront-elles utilisées pour d'autres études ou jumelées à d'autres données? Si oui, veuillez expliquer.

Les institutions participantes recevront leur rapport institutionnel respectif, le rapport comparatif ainsi que le rapport national du sondage. Les ensembles de données institutionnelles et nationales anonymes ne seront disponibles que sur demande.

Les chercheur.euse.s des établissements participants peuvent demander l'accès aux jeux de données anonymisées pour effectuer des analyses et des recherches supplémentaires. Par ailleurs, l'établissement souhaitant faire de telles recherches devra obtenir l'approbation d'un comité de déontologie, puisque ces recherches sortent du cadre du présent projet.

Le BCEI conservera le jeu national de données anonymisées sous forme agrégée à des fins de recherches longitudinales ultérieures. Ces données seront conservées pendant 25 ans dans un dossier sécurisé protégé par un mot de passe sur le serveur du BCEI auquel seule l'équipe de recherche du BCEI aura accès.